AR-Préfecture
095-219503943-20260504-20-AR
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 04-05-2026
Publication le : 04-05-2026

N°2026/93

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MIL VINGT SIX** le **22 avril** à 20 heures 00. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la la salle l'Intemporelle en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

Etaient présents :
MM/Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY (+1), Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI (+1), Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX(+1), Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Audrey MERI (+1), Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, Frédérique DOHY, Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER, Bruno LE DISEZ formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :
Laurence BARTHELEMI représentée par Stanislas BARTHELEMI
Eric LEROYER représenté par Alexandre DOHY
Philippe MONTAIGNE représenté par Estelle PECQUEUX
Elodie TEIXEIRA représentée par Audrey MERI

Marie-France HOFFMANN est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Date de convocation :
16 avril 2026

Date d'affichage :
16 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29
:

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

VU le Code Général de la Fonction Publique,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs annexé au budget,

Après avis du Comité Social Territorial du 10 avril 2026,

Après l'avis de la commission Finances, affaires générales et intercommunalité du 2025,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à **l'unanimité** :

MODIFIE le tableau des effectifs du personnel en y apportant la modification suivante :

FILIERE / GRADE	CREATION(S) Au 23/04/2026	SUPRESSION(S) Au 23/04/2026	SUPPRESSION Au 01/01/2027
Filière administrative			
Attaché principal	+1		
Attaché		-1	
Rédacteur principal 1ère classe			-1
Rédacteur principal 2ème classe		-1	
Rédacteur		-1	
Adjoint administratif principal 2ème classe		-2	
Adjoint administratif		-2	
SOUS-TOTAL	**+1**	**-7**	**-1**
Filière technique			
Technicien (poste non permanent 3 ans)		-1	
Technicien (poste permanent)	+2		
Agent de maîtrise principal		-1	
Adjoint technique principal 2ème classe		-6	
SOUS-TOTAL	**+2**	**-7**	
Filière animation			
Animateur Principal 1ère classe		-1	
Animateur Principal 2ème classe		-1	
Adjoint d'animation principal 2ème classe		-2	
Adjoint d'animation		-2	
SOUS-TOTAL		-6	

Filière sociale			
Educateur de jeunes enfants		-1	
SOUS-TOTAL		-1	
Filière médico-sociale			
Auciliaire de puériculture classe supérieure		-1	
SOUS-TOTAL		-1	
TOTAL	+3	-22	-1

ADOPTE le tableau des effectifs ci-annexé, avec effet au 23 avril 2026.

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 22 avril 2026

La secrétaire de séance

Marie-France HOFFMANN
Conseillère Municipale

Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise

AR-Préfecture

095-219503943-20260504-20-AR

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 04-05-2026

Publication le : 04-05-2026